

**Pr P François**  
*Président*

**Dr G Vidal-Trécan**  
*Vice-Présidente  
enseignement*

**Pr P Auquier**  
*Vice-Président  
recherche*

**Pr D Bertrand**  
*Vice-Président  
hôpital*

**Dr F Richard**  
*Sécrétaire général*

**Dr F Chapuis**  
*Trésorier*

## Assemblée générale du CUESP Le 12 avril 2013 à Paris (Cochin)

### 1) Rapport Moral Présenté par Patrice François, président du CUESP,

#### 1.1) Fonctionnement des instances

**Le bureau** s'est réuni 3 fois en conférences téléphonique, (5/9/12; 21/11/12; 11/2/13) essentiellement pour préparer les réunions du CA et prendre position sur des questions ponctuelles.

**Le Conseil d'administration** s'est réuni 4 fois (6/4/12; 5/10/12; 30/11/12; 22/2/13)

**Le P4** (les présidents des deux collèges et des deux sous-sections du CNU) s'est réuni 4 fois par téléphone et a participé à deux journées de travail avec les internes (CLISP) sur la réforme du DES

#### 1.2) Principaux travaux

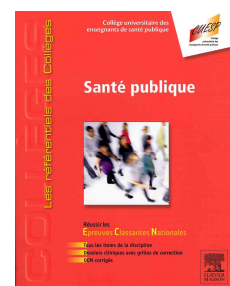
##### **Elaboration du référentiel de formation du DES de santé publique.**

La réforme du troisième cycle amène à redéfinir le référentiel de formation et à le présenter à la Commission Nationale de l'Internat et du post-internat (CNIPI) cette année. Ce travail fait suite à l'élaboration d'un référentiel de compétences remis à la CNIPI fin 2011. Le référentiel de formation a été élaboré en collaboration avec le CIMES, les sous sections du CNU et les internes (CLISP)

##### **Ouvrage « santé publique »**

Ce livre édité par Masson dans la collection « référentiels des collèges », destiné aux étudiants du deuxième cycle et à la préparation des ECN est paru en février 2013. Il s'agit d'une production collective de nombreux enseignants du CUESP coordonné par José Labarère. Les droits d'auteurs sont directement et entièrement versés au collège. Il faut dès à présent s'organiser pour les prochaines éditions qui devront intégrer le nouveau programme du deuxième cycle et la réforme des ECN.

Cet ouvrage complète les deux autres ouvrages produits par des enseignants du CUESP : l'ouvrage pédagogique « Santé Société Humanité » destiné aux étudiants de la PACES et l'ouvrage « Lecture critique d'articles médicaux » qui en est à sa troisième édition. ..



## **9<sup>ème</sup> séminaire national de formation des internes de santé publique**

Le séminaire 2013 est organisé à Nancy les 24, 25 et 26 avril sur le thème « La santé du point de vue de l'individu : de la mesure aux décisions collectives ».

Le programme détaillé du séminaire est présenté en séance par Serge Briançon (voir document joint).

### Discussion :

Le Pr Serge Briançon a indiqué que ce séminaire, avec actuellement 150 internes de santé publique inscrits, avait beaucoup de succès mais que cela posait un petit problème car l'hébergement et les repas étaient fournis aux internes.

Il pourrait être intéressant d'intégrer ce séminaire au futur catalogue de DPC de la SFSP, ce séminaire étant accessible à tous les professionnels contre 250 euros de droits d'inscription.

## **Mise à jour des listes et des adresses**

Un questionnaire a été envoyé à un membre du CUESP de chaque faculté pour identifier tous les praticiens universitaires titulaires, les assistants et les praticiens hospitaliers travaillant dans les équipes relevant de la 46-01 et potentiellement intéressés par les activités du CUESP. Les adresses postales et de messagerie ont été recueillies. La liste actualisée comprend 253 personnes à qui sont adressées les informations et la convocation aux AG.

### Discussion

Il a été discuté de la mise à disposition de cette liste auprès des membres du CUESP. L'AG autorise le président à adresser la liste à tout membre du CUESP qui en fait la demande.

Il a également été souligné l'intérêt d'ajouter quelques mots clefs caractérisant les domaines d'intérêt des personnes. La liste sera revue en ce sens mais un certain délai est à prévoir car cela nécessite l'envoi d'un questionnaire à chaque membre du CUESP.

## **Autres travaux**

- Site internet du CUESP : la rédaction d'un cahier des charges est en cours
- Livre blanc de la santé publique HU.
- Suivi du Programme National pour la Sécurité du Patient
- Suivi de la mise en place du DPC
- Préparation des élections du CNU
- Amélioration de la communication
  - Diffusion large des CR du CA
  - Diffusion d'informations ponctuelles

## **1.3) Perspectives**

L'objectif principal de l'année sera de lancer une réflexion sur les **missions hospitalières de la discipline**, qui souffrent d'un déficit de visibilité et de reconnaissance. Ce thème fera l'objet d'une assemblée générale commune du CUESP et du CIMES le 18 octobre à Bordeaux. Cet événement sera couplé aux congrès de la SFSP et de l'ADELF qui se déroulent du 17 au 19 octobre. Les travaux de cette journée pourront alimenter la rédaction d'un « livre blanc de la Santé Publique hospitalo-universitaire » dont le but serait de mieux faire connaître les missions hospitalières et universitaires de la discipline.

Le projet de développer un site **internet du CUESP** n'a pas beaucoup avancé. Cependant, Florence Richard, qui a repris le poste de secrétaire générale au sein du bureau, a rédigé une première version de cahier des charges qui va être mise en débat au sein du CUESP.

La maintenance d'un site nécessitera de **professionnaliser le secrétariat du collègue**, il est envisagé de s'appuyer sur l'équipe administrative de la SFSP et d'acheter du temps de travail auprès de cette équipe.

Il faudrait aussi parvenir à mobiliser les membres du CUESP sur les enjeux collectifs. Une des idées, soulevées à l'occasion de la rédaction de l'ouvrage « Santé Publique », est de créer des « clubs » par domaines d'intérêt, regroupant les personnes qui s'intéressent à un même sujet sur le plan de l'enseignement et de la recherche.

**Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## **2) Rapport Financier (François Chapuis)**

Les comptes du CUESP sur l'exercice 2012 sont équilibrés. Les cotisations constituent une recette de 3600 Euros. La plupart des mouvements sont liés aux séminaires, séminaire des internes et séminaire

des enseignants CUESP et CIMES en avril 2012 (voir annexe 1). A noter que le fond de réserve reste élevé à 10 000 Euros et devrait permettre de financer le développement du site internet.

La liste des cotisants 2012 est présentée en séance (voir annexe 2).

Le trésorier François Chapuis a souligné qu'idéalement il faudrait favoriser le paiement des cotisations par virement plutôt que par chèque, la gestion des virements étant beaucoup plus simple. Il faudra également revoir le fonctionnement de recouvrement de cotisation pour la SFSP via le CUESP.

**Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

### **3) Nouvelles du CNU** (Pierre Lombrail)

#### **1) Nouvelle composition de la sous-section CNU 46.01**

Le CNU est renouvelé à 50% tous les 3 ans. Suite aux dernières élections et nomination, sa composition actuelle est la suivante :

**PU-PH** : Pr Pierre Lombrail (Président) ; Pr Pascal Auquier ; Pr Pierre Czernichow ; Pr Damien Joly ; Pr Patrice François ; Pr Roland Sambuc

**MCU-PH** : Dr Virginie Gardette ; Dr Alexis Hautemanière ; Dr Christine Lasset ; Dr Virginie Migeot ; Dr Patrick Triadou ; Dr Gwenaëlle Vidal-Trecan

#### **2) Réflexions sur son fonctionnement actuel**

- Mise en chantier d'une chartre de gestion des conflits d'intérêt au sein du CNU 46-01 (dossier géré par le Pr Auquier et le Dr Gardette)
- Evolution de la leçon (dossier géré par le Pr P Czernichow et le Dr V Migeot). L'objectif est d'explorer la composante pédagogique du candidat en lui demandant d'avoir une réflexion sur les objectifs pédagogiques de la leçon ; Cette nouvelle modalité est testée cette année.

#### **3) Recrutement des prochains HU de la discipline**

En 2013, les recrutements vont concerner

- 2 postes de PU-PH
  - o 1 recrutement à Besançon
  - o 1 mutation à Brest
- 5 postes de MCU-PH : Amiens, Reims, Grenoble ; Versailles ; Paris 5
- Une demande de poste de PHU pour Paris XII

#### **4) Préparation des futurs recrutements de la discipline (Pré-CNU)**

Il s'agit d'une innovation mise en place ces dernières années. Cette année, le CNU va examiner en avril, 6 demandes de postes (3 PU-PH et 3 MCU-PH) dans le cadre de la préparation aux futurs recrutements des postes HU. L'objectif est d'anticiper certains problèmes et de permettre la maturation de certains dossiers. C'est également l'opportunité de dialoguer avec les instances locales, l'occasion d'accompagner les candidats, de faire le point sur leur profil, de voir comment leur profil s'intègre au sein de l'équipe et comment le projet de l'équipe s'inscrit dans le paysage local et interrégional ?

#### **5) Prospective**

Il s'agit d'une réflexion menée dans le cadre du P4 sur l'évolution des ressources humaines dans la discipline. Une cartographie des ressources au niveau local a été réalisée. L'objectif de cette prospective est de faire un état de lieux des ressources locales et d'anticiper les départs programmés dans notre discipline, d'accompagner les successeurs pressentis, de repérer d'éventuels candidats sans perspective locale mais dont le profil pourrait intéresser d'autres sites.

##### Discussion :

La prospective intègre-t-elle une réflexion sur la représentation dans chaque ville d'HU titulaire de chacune des sous-sections de notre discipline (46.01 et 46.04) dans les villes où une seule de ces disciplines est représentée. La réponse est oui, et qu'il faudrait idéalement des représentants de rang A et de rang B des deux sous-sections dans chaque ville.

Mr le Pr Lombrail en tant que président actuel de la SFSP a eu un petit aparté sur la SFSP. Il a lancé un appel à la relève pour cette fonction. Il tient à renforcer la présence des HU au sein de la SFSP, leurs services sont d'ailleurs bien reconnus par la SFSP. Il regrette toutefois que nous ne soyons pas assez présents au niveau de la SFSP et encore moins au niveau européen. Il existe des groupes très actifs au sein de l'EUPHA dans lequel nous pourrions être mieux représentés.

## 4) DES de santé publique et médecine sociale (P François)

Dans le cadre de la réforme du troisième cycle, un groupe de travail CUESP+CIMES+CNU+CLISP a élaboré un nouveau référentiel de formation du DES de santé publique.

**Schéma général** : le DES garde une durée de 4 ans avec 8 semestres de stage. 6 stages doivent être effectués dans des services validant la santé publique et comporter obligatoirement 4 domaines de compétence : Biostatistique; épidémiologie ou recherche clinique; information médicale; qualité et sécurité des soins.

**Objectifs pédagogiques** : On définit 8 domaines de compétence qui constituent le tronc commun que doit acquérir tout interne :

- Biostatistique
- Épidémiologie et recherche clinique
- Gestion de l'information médicale, informatique médicale, e-santé.
- Gestion de la qualité et de la sécurité des soins
- Économie et administration des services de santé, politiques de santé
- Sciences sociales et humaines
- Sciences de l'environnement et santé
- Santé communautaire

### Enseignements

Au cours du troisième cycle, l'interne doit suivre des enseignements à raison de 30 ECTS par an, soit 120 ECTS pour l'ensemble du cursus dont :

- 30 ECTS constitués d'UE de Master 1 (ou équivalent)
- 60 ECTS constitués d'UE de Master 2 (ou équivalent)
- 30 ECTS constitués d'enseignements spécifiques (séminaires locaux, régionaux et nationaux) avec possibilité de valoriser des travaux personnels (rédaction d'articles) Valorisation de travaux personnels (articles)

### Offre de stages :

L'offre de stages est variable selon les universités et les régions. Il est convenu que chaque interne doit pouvoir choisir au moins deux stages dans chacun des secteurs suivants: Etablissements de santé ; Administration de la santé ; Laboratoire de recherche ; Structures associatives ; Entreprises ; Agences nationales. Pour atteindre cet objectif il faudra définir 3 niveaux de choix : national, régional et local.

Il est convenu de mettre en place un dossier d'agrément spécifique et un dispositif d'évaluation des stages par les internes.

### Suivi pédagogique et validation du DES.

Tutorat : un enseignant tuteur sera désigné pour chaque interne, chargé de suivre le cursus de l'interne, et de le conseiller. Ce suivi comporte au moins une rencontre par semestre.

Portfolio : L'interne consignera ses acquisitions théoriques et pratiques dans un portfolio, outil de suivi personnel et de dialogue avec le tuteur.

La validation du DES est prononcée par la commission régionale du DES au vu d'un mémoire adressé aux membres de la commission et présenté oralement. Le mémoire comprend deux parties :

- Un descriptif du parcours de l'interne (formations, stages) et de ses travaux personnels (rapports, articles, communications, etc.)
- Un travail personnel ayant fait l'objet d'une publication.

### Discussion

A l'issue de cette présentation, plusieurs points ont été discutés lors de cette AG :

- 1) sur la possibilité des industriels de faire une demande d'agrément pour être terrain de stage. C'est possible s'ils financent l'interne.
- 2) sur la possibilité de mettre à disposition un pool de postes réservés au niveau interrégional et national. Cela sera à négocier avec la DGOS, nécessitera de flécher clairement ces postes et demandera une organisation particulière avec des pré-choix nationaux puis interrégionaux

puis locaux. Pour régler tous les problèmes liés à une telle organisation, il faudrait que tous ces postes soient financés.

- 3) Il a été souligné qu'il existe un problème de reconnaissance de certains stages lié à l'absence d'un médecin au sein de certaines structures (par exemple au sein de communauté urbaine). Le Pr Briançon a donné l'exemple de Nancy qui tente actuellement de faire reconnaître un tel poste en l'associant à l'école de santé publique. Ils ont proposé que ce type de poste ait le support d'un médecin de leur équipe qui est chargé de suivre le candidat, de fixer les objectifs du stage et se porte garant de l'encadrement.
- 4) Une question a été posée sur la possibilité pour un interne de valider un stage à l'étranger. La réponse est oui, le référentiel prévoit ce type de situation et la possibilité de valider ce type de stage (en passant par la commission interrégionale) mais ces postes ne sont pas financés.
- 5) Faut-il ou non changer le nom du DES de Santé publique et de médecine sociale, le côté médecine sociale semblant démodé pour certains membres alors que d'autres soulignaient qu'il leur paraissait important que le mot « médecine » soit associé à notre DES afin de nous démarquer des autres professionnels du domaine. Il a été proposé de regarder les intitulés au niveau européen et de s'en inspirer pour faire des propositions. Le nom reste pour l'instant inchangé.

## **5) Le développement professionnels continu (DPC) des médecins de santé publique (P François)**

Rappel de l'histoire du DPC : en 1996 obligation de formation médicale continue (FMC) ; 2004 obligation d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) ; 2009 (loi HPST) fusion des deux obligations en une seule le DPC, et extension de l'obligation à tous les professionnels du soin ; décrets d'application en janvier 2012 ; création de l'organisme de gestion (OGDPC en avril 2012). La Fédération des Spécialités Médicales (FSM), qui fédère les Conseils Nationaux Professionnels de chaque spécialité (CNP-S), est l'interlocuteur du ministère et de l'OGDPC.

Nous avons créé en 2010 un CNP de Santé Publique (CNP-SP), au sein de la SFSP, afin que la spécialité soit représentée dans la FSM. Nous nous sommes impliqués dans le fonctionnement de la FSM et dans ses groupes de réflexion.

En 2013 le calendrier s'est accéléré et le dispositif « DPC » devrait être opérationnel en juillet. Nous avons convenu de développer une offre de DPC pour les professionnels de santé publique et de faire enregistrer la SFSP en tant qu'organisme de DPC (ODPC).

Il s'agit de constituer un catalogue des actions de formation organisées par la SFSP ou par les organisations membres ou partenaires, et d'inciter les professionnels à implanter dans leurs services, leurs équipes des actions d'analyse de leurs pratiques professionnelles. Plusieurs méthodes développées dans les équipes cliniques peuvent être adaptées aux pratiques de santé publique (les groupes d'échange entre pairs, les staff-EPP ou les comités de retour d'expérience). Chaque professionnel pourra composer son programme en fonction de ses besoins selon le modèle canadien du « DPC autogéré ».

La SFSP se constituant en ODPC, il est nécessaire de séparer le CNP-SP et de l'autonomiser. Nous allons donc constituer une association dont le conseil d'administration sera constitué de personnes morales dont le CUESP, le CIMES, la SFSP, l'association et le syndicat des médecins inspecteurs de santé publique, l'association des médecins conseil, l'association des médecins des collectivités territoriales.

Le programme de travail consiste, d'ici le mois de juin, à :

- constituer le CNP-SP, identification des membres, du CA, rédaction et dépôt des statuts
- modifier les statuts de la SFSP pour se constituer en ODPC
- élaborer un dossier d'ODPC et l'enregistrer auprès de l'OGDPC.

### Discussion :

Les congrès à l'étranger seront-ils éligibles ? La réponse est oui mais il faudra prévenir la SFSP et envoyer le programme à l'avance pour que le congrès soit au catalogue.

A t-on réellement le choix de son ODPC ? Ne va t-on pas nous obliger à choisir celui de notre CHRU.

Réponse : d'après les textes, le CHRU doit nous laisser le choix de notre opérateur.

Il s'est engagé une discussion sur l'utilité et la façon de juger nos pratiques professionnelles. Il nous a été donné l'exemple d'une équipe de Grenoble qui organise une fois par mois l'analyse critique d'une étude ou d'un projet de l'équipe. Il va falloir se doter d'outils d'APP adaptés à notre situation. Il a par ailleurs été souligné qu'il était important de créer un cadre utile dans lequel les médecins ayant une activité de santé publique pourraient s'inscrire car cela répond à un réel besoin.

## 6) Evolution des appels d'offre recherche de la DGOS. (Pierre Durieux)

Cette évolution a été mise en place avec l'objectif d'offrir une meilleure lisibilité et d'harmoniser les procédures des différents appels d'offres, de professionnaliser, de permettre une gestion informatique des dossiers par la plateforme INOVARC et de rendre le système plus transparent. Dorénavant les différents appels à projet bénéficient d'un appel d'offre global (PHRC, PRME, PREPS, PHRIP et PRT cancer) et d'un budget commun avec une mise en concurrence des différents appels d'offre les uns contre les autres.

Le principe retenu est celui de la lettre d'intention. Un méthodologiste doit être clairement identifié pour chaque projet. Il existe actuellement une réorientation très forte de l'appel d'offre PHRC avec une implication de plus en plus importante de l'Inserm et une volonté de favoriser de gros projets ouverts vers l'international, impliquant le financement de moins de projets mais la possibilité pour ces projets d'obtenir beaucoup d'argent.

Ces dernières années ont été marquées par une amélioration du niveau des projets PHRC en particulier depuis l'implication de méthodologistes parmi les rapporteurs.

De façon générale, l'expertise de ces dossiers pose de gros problèmes avec une grande difficulté à avoir au moins deux expertises par projet. Il existe d'ailleurs une réorientation forte du PHRC pour ces expertises puisqu'il est envisagé que ces expertises soient réalisées dans 50% des cas par des chercheurs Inserm.

A noter que pour les experts hospitaliers ou HU, une indemnité a été reversée aux hôpitaux dont ils dépendent, en contrepartie du travail exercé.

Le Pr Pierre Durieux a souligné que la qualité des dossiers PREPS s'améliorait mais que les projets manquaient d'idée et qu'il faudrait peut être avoir une réflexion au sein de notre discipline pour faire émerger de nouveaux projets. Patrice François a alors indiqué que la mise en place de clubs par domaine d'intérêt pourrait contribuer à cela.

### Discussion :

Le CUESP ne pourrait-il pas jouer un rôle dans la proposition d'experts ? Le Pr Isabelle Durand Zalewski a souligné que le comité d'orientation du PHRC avait pris en compte les difficultés d'expertise rencontrées en demandant une lettre d'intention rédigée en anglais afin de pouvoir élargir son panel d'experts.

Patrice François a souligné qu'il y avait un débat de fond à organiser sur ce dossier car notre discipline est concernée à tous les niveaux du dispositif : à travers nos propres projets de recherche, à travers l'aide méthodologique que nous apportons à nos collègues pour monter des dossiers, et à travers l'expertise des projets et notre implication dans les jurys. Ces activités apportent de la lisibilité à notre spécialité.

La discussion a ensuite porté sur le fait que pour mobiliser les experts, il aurait peut être mieux valu payer directement les experts. Il est possible de rémunérer les experts étrangers mais il n'y aurait pas de possibilité pour un ministère de rémunérer directement des français. Les membres du CUESP se sont étonnés que dans certains cas (ANR, HAS, correction des copies de l'ECN par exemple), cela soit possible.

**Pour conclure** il est rappelé que la prochaine assemblée générale du collège sera commune avec celle du CIMES et aura lieu **le 18 octobre à Bordeaux**

**Compte rendu** rédigé par Patrice François et Florence Richard

**BILAN FINANCIER - ANNEE 2012**

ENTREES		SORTIES	
Cotisants CUESP 2012		Cotisants SFSP 2012 (pour info)	20 460,00
dont PU-PH	30 1 800		
MCU-autres	20 700		
Stand Roche	2 000	<i>Séminaire des internes :</i>	
Contribution EHESP	500	Versements arrhes séminaires internes	3 774,00
Contribution UJF	1000	Facture Hôtel Première Classe	3 687,60
Contribution Région RA (en attente)	1000	Remboursement frais Mr SALINES Georges	160,78
Remboursements internes	3 100	Remboursement frais Mr GUEGAN J François	107,65
		Remboursement frais Md NIKASINOVIC Lydia	214,00
		Remboursement frais Md MONGIN	381,72
		Remboursement frais Mr KECK	151,57
		Remboursement frais Md BALDI	183,98
		Remboursement frais Md VIDAL	
Séminaire CUESP CIMES		TRECAN	38,00
Inscriptions 36 x110	3 600	Participation enseignants	900
		<i>Séminaire CUESP - CIMES :</i>	
		Acomptes hotel IBIS	1 113,00
		Facture Hotel IBIS	1 343,00
		Repas & Collation CRSSA	619,87
		Locaux, Amphi CRSSA	151,00
		Facture Hotel des Alpes	681,60
		Timbres appel a cotisation	68,40
		Frais secrétariat 19/02/11 (150 € x2)	300,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 700</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 876</b>

Montant CPP au 31/12/12 9 872,50

Montant CPP au 31/01/13 10 140,10

### Liste des membres cotisants en 2012

Prénom	NOM	Total	CUESP	SFSP	cotis 2012
Vanina	BONGARD	35	35		oui
A. Marie	SCHOTT PETHELAZ	83	60	23	oui
François	ALLA	60	60		oui
Philippe	AMOUYEL	60	60	23	oui
Catherine	ARNAUD	35	35		oui
Bruno	AUBLET CUVELIER	58	35	23	oui
Pascal	AUQUIER	60	60		oui
Pascale	BARBERGER GATEAU	35	35		oui
Sylvie	BASTUJI GARIN	83	60	23	oui
Dominique	BERTRAND	60	60		oui
François	BOURDILLON	35	35		oui
Serge	BRIANCON	83	60	23	oui
Marc	BRODIN	60	60		oui
François	DABIS	60	60		oui
Arlette	DANZON	35	35		oui
Jean-François	DARTIGUES	83	60	23	oui
Jean-Pierre	DAURES	83	60	23	oui
Stéphane	DAVID	35	35		oui
Isabelle	DURAND ZALESKI	60	60		oui
Jacques	FABRY	83	60	23	oui
Jean	FERRIERES	60	60		oui
Patrice	FRANCOIS	83	60	23	oui
Jérôme	FRENKIEL	35	35		oui
Loetizia	FROMENT	35	35		oui
Laurent	GERBAUD	83	60	23	oui
Pascal	ASTAGNEAU	60	60		oui
Alain	GRAND	83	60	23	oui
Francis	GUILLEMIN	60	60		oui
Philippe	HARTEMANN	60	60		oui
Damien	JOLLY	60	60		oui
Blaise	KAMENDJE TCHOKOBOU	35	35		oui
François	KOHLER	88	60	28	oui
Roland	CECCHI-TENERINI	35	35		oui
Luc	DAUCHET	58	35	23	OUI
Christine	BINQUET	83	60	23	oui
Pierre	LOMBRAIL	60	60		oui
Hervé	MAISONNEUVE	35	35		oui
Annie-Claude	MARCHAND	35	35		oui
Véronique	MERLE MANCHON	35	35		oui
Elisabeth	MONNET	58	35	23	oui
Rémy	MORELLO	58	35	23	oui
Philippe	PARADIS	58	35	23	oui
Philippe	RAVAUD	60	60		oui
Florence	RICHARD	58	35	23	oui
Marianne	SAVES	58	58		oui
Jean-Michel	SIMON	60	60		oui
Philippe	VANHEMS	60	60		oui
Michel	VELTEN	83	60	23	oui
Alain	VERGNEGRE	60	60		oui



Gwenaëlle	VIDAL TRECAN	58	35	23	oui
Denis	ZMIROU	83	60	23	oui

PU PH	30	SFSP	20
Autres	<u>20</u>		
	50		

**50  
cotisants**